## République Française Département de l'Hérault SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL) DU PAYS CŒUR D'HERAULT

ARRIVÉ LE : 1 0 MARS 2014 SOUS PREFECTURE LODEVE 34

Délibération n° 2014-10 du Comité syndical du Jeudi 20 Février 2014

## DEMANDE DE SUBVENTIONS MISSION ET ACTION ECO-CONSTRUCTION PAYS CŒUR D'HERAULT - 2014

L'an deux mil quatorze le vingt février à seize heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 7 février 2014.

Etaient présents ou représentés :	Yves BAILLEUX MOREAU, Christian BILHAC (représenté par Laurent DUPONT), Claude CARCELLER, Manuel DIAZ, Bernard DOUYSSET, Bernard FABREGUETTES, Jacky GALABRUN, Jean-Marcel JOVER, Jean-Claude LACROIX, Eric PALOC, Michel SAINTPIERRE, Philippe SALASC Jean TRINQUIER, Luc VIALA, Gérald VALENTINI, Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Marie-Christine BOUSQUET, Olivier BRUN, Alain CAZORLA, Alain CHALAGUIER, Roger FAGES, André GAY, Joëlle GOUDAL Michel GUIBAL, Pierre GUIRAUD, Hadj MADANI, Rémy PAILLES, Frédéric ROIG, Henri SOBELLA, Bernard SOTO,
Invités : 30 ; Quorum :	16; Présents ou représentés : 16

La mission éco-construction, débutée en 2010, après constitution d'un diagnostic et définition d'une stratégie, se poursuit avec la mise en œuvre d'un plan d'actions. Elle s'inscrit dans la Charte du Pays ; à la fois dans ses dimensions économiques, d'urbanisme et encore d'environnement.

Au sein du Service Economique du Syndicat Mixte de Développement Local du Pays Cœur d'Hérault, la mission éco-construction travaille en partenariat avec la Région, le Département de l'Hérault et les trois Communautés de communes du Cœur d'Hérault, et l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire et constitue une des dynamiques de développement local en Pays Cœur d'Hérault.

Au travers de la mission, le territoire souhaite un développement urbain plus harmonieux, dispense une information objective vers ses habitants en matière d'habitat et d'énergie, aide au développement d'un marché dont les perspectives sont prometteuses, contribue à une amélioration de la construction, favorise la création d'emplois...

La mission travaille autant avec les entreprises et artisans, qu'avec les habitants, les associations ou encore les élus du territoire. Les différents projets fédèrent différents acteurs. Au travers des projets actuels d'entreprises ou d'habitants, on constate un développement important de cette filière, dans toutes ses dimensions: énergies, matériaux, techniques, projet global d'habitat ...

Le plan d'actions prévu pour 2014 se déroule selon les axes suivants :

Après avoir publié et diffusé un guide d'exemples de constructions écologiques locales et fédérer les entreprises de l'éco-construction sur la visibilité de leur offre, notamment en ce qui concerne la rénovation énergétique, au travers de la foire virtuelle éco-construction, la mission souhaite centrer le travail sur l'appui aux entreprises et à la «filière éco-construction» en Cœur d'Hérault à structurer leur offre technique et commerciale - particulièrement sur la rénovation énergétique, véritable défi d'aujourd'hui sur le territoire -, à connaître leurs faiblesses et manques sur le territoire afin d'apporter des solutions.

Des temps dédiés aux entreprises, afin de consolider le groupe de l'éco-construction et de lui donner une dimension de « grappe d'entreprises », seront définis, avec la foire virtuelle comme point de départ. Afin de diffuser plus d'informations des temps dédiés aux élus et aux habitants seront aussi définis.

Le Comité Syndical Après en avoir délibéré, Décide, A l'unanimité des suffrages exprimés,

- √ D'approuver l'action,
- ✓ D'approuver le plan de financement ci-dessous :

Dépenses			Recettes		
Postes	Montants en €	%du coût prévisionnel de l'opération	Origine du financement	Montants en €	% du coût prévisionnel de l'opération
Affectation 0,3 etp (CDD)	13 250	68,33%	Conseil Régional LR	6 140	31,67%
Charges générales dont:			ADEME	7 000	36,10%
Prestations de services	2 000	10,31%			
Catalogue, imprimés	500	2,58%			
Annonces et insertion	1 000	5,16%			
Publications	700	3,61%			
Déplacements	500	2,58%			
Réceptions	400	2,06%			
Concours divers	1 040	5,36%			
total des dépenses fonctionnement	19 390	100,00%	Total des subventions publiques	13 140	
Investissements	0		Autofinancement	6 250	32,23%
Total des dépenses d'investissement	0		Total des autres financements		
Coût total du projet	19 390	100	Montant total des recettes	19 390	100,00%

- ✓ D'autoriser le Président à opérer les demandes de subventions conformément au plan de financement,
- ✓ D'autoriser le Président à signer tout document afférant à cette affaire.

Clermont l'Hérault, le 07 mars 2014

Publiée le 07 mars 2014

Transmise le 07 mars 2014